



CDEN du 18 février 2025

Déclaration intersyndicale vie chère

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Président du département,

Monsieur le directeur académique,

Mesdames et messieurs les membres du CDEN

Nos organisations ont rencontré l'ensemble des parlementaires du département, le Président de l'association départementale des maires, et vous Monsieur le Préfet et Monsieur le Président du département.

Tout le monde s'accorde sur l'absolute nécessité d'agir pour les fonctionnaires qui, entre autres difficultés, ne peuvent plus se loger en Haute-Savoie. Des pistes ont été émises, notamment sur la création de logement, nous permettant d'espérer un instant.

Un instant seulement car il est proposé au CDEN de voter l'avis sur l'Indemnité représentative de logement à verser aux instituteurs et institutrices dont leur mairie d'affectation ne peut leur fournir le logement prévu dans leur statut. Celle-ci n'a pas augmenté depuis plusieurs années et ne représente absolument pas le coût d'un logement en Haute-Savoie. Elle est trop largement sous-estimée, voire indécente ou méprisante. Même si le nombre de bénéficiaires reste limité, une revalorisation de cette indemnité enverrait un signal fort de reconnaissance des difficultés rencontrées par nos collègues.

Nos organisations syndicales s'opposent fermement à une indemnité si faible, bien éloignée du coût réel du logement et nous vous demandons donc d'agir pour une réévaluation significative

Pour l'intersyndicale vie chère 74,

Les secrétaires départementaux.